

Guide Elèves AAE Extranet GEFIRA

IRA de METZ

Version du 30/06/2026

Extranet GEFIRA

Votre environnement de formation à l'IRA de METZ

GEFIRA est le système d'information pour la gestion des formations des Instituts Régionaux d'Administration.

En tant qu'élève de la formation statutaire Attachés d'Administration de l'Etat, vous disposez d'un accès individuel par l'intermédiaire d'un « Extranet GEFIRA » accessible à partir d'un navigateur (<https://extranet-metz.les-ira.fr>)

Utilisez un navigateur récent et à jour, préférentiellement Firefox, ou à défaut Chrome. Safari est théoriquement supporté, mais en cas de problèmes sur les plannings tester l'utilisation avec Firefox avant de signaler un problème technique de Gefira.

Evitez de mémoriser vos identifiants de connexion si votre PC ou téléphone n'est pas protégé par un mot de passe fort. En cas de mémorisation dans Firefox, pensez à déclarer obligatoirement en parallèle un « mot de passe principal » (Paramètres / Vie privée et sécurité / Utiliser un mot de passe principal). Un gestionnaire de mots de passe indépendant du navigateur est moins pratique mais serait encore plus sécurisé (par exemple keepass 2 si vous préférez un logiciel installé sur le PC). En cas de doute, demandez conseil au Responsable des Systèmes d'Information de votre IRA à l'accueil de rentrée.

L'Extranet GEFIRA vous permettra :

- De consulter et de modifier vos informations personnelles,
- De consulter votre emploi du temps,
- De déclarer vos absences,
- De déposer vos épreuves d'évaluation,
- De faire vos vœux de stages,
- D'évaluer les formations
- D'évaluer vos compétences

Ce guide traite principalement des sujets de connexion, ainsi que du contrôle et des modifications des informations administratives.

Se connecter à l'Extranet avant la rentrée

Peu de temps après votre acceptation du bénéfice du concours, l'IRA de METZ vous donnera le feu vert pour accéder à l'extranet sur l'URL <https://extranet-metz.les-ira.fr>

Identifiant

[Continuer](#)

Votre identifiant à privilégier est votre nouvelle adresse de messagerie dès que l'IRA vous l'aura communiquée (mail en @promo58.ira-metz.gouv.fr) Il est techniquement possible d'indiquer en dépannage votre adresse mail privée (celle que vous avez utilisée pour votre inscription au concours) , cela vous connectera au même dossier. Toutefois sauf indication contraire ou problème spécifique, merci de privilégier dès le départ ou dès que ce sera disponible votre nouvelle adresse IRA, puis cliquez sur **Continuer**.

Identifiant

Mot de passe

[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ou première connexion ?](#)

Si c'est **votre 1ère connexion**, cliquez sur « **Mot de passe oublié ou première connexion** » et renseigner une nouvelle fois votre adresse mail

Votre Email

[Réinitialiser mon mot de passe](#)

Cliquez sur « **Reinitialiser votre mot de passe** » et vous recevrez un email contenant un lien de réinitialisation. Cliquez sur ce lien pour renseigner et enregistrer votre mot de passe de connexion, puis connectez-vous à l'Extranet avec ce mot de passe.

À la première connexion, vous devez accepter les termes de confidentialité de vos données (RGPD). Il serait possible de les refuser, mais dans ce cas vous ne pourriez pas vous connecter. Si c'était le cas, contactez l'IRA de METZ pour préciser les raisons de votre refus.

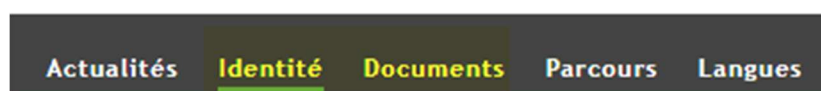
Votre nouvelle adresse mail en @promo58.ira-metz.gouv.fr sera consultable et utilisable via l'URL <https://outlook.office365.com/mail/>, c'est donc de cette façon que vous pouvez obtenir le lien permettant de définir le premier mot de passe de l'Extranet. Voir le chapitre « **Se connecter à l'Extranet à partir de la rentrée** »

En cas de connexion initiale avec votre email privé au titre de dépannage, vous ne bénéficierez pas de la totalité des services proposés par l'extranet GEFIRA. Donc pensez à vous connecter avec votre nouvelle adresse professionnelle de l'IRA dès que ce sera possible.

Renseigner vos informations personnelles

Il est impératif de contrôler et de renseigner toutes vos informations personnelles **avant la rentrée**.

Contrôler et corriger toutes les informations déjà renseignées dans l'onglet « **Identité** » et fournissez les pièces jointes justificatives dans l'onglet « **Documents** »



Dans l'onglet « **Identité** », renseigner obligatoirement :

- Votre numéro de sécurité sociale et la clé

N° sécurité sociale * Clé du N° sécurité sociale *

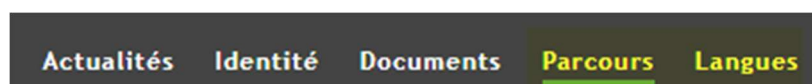
- Votre IBAN de votre compte bancaire

Libellé banque * Bénéficiaire *
IBAN * BIC *
Pays - Ville si RIB étranger

Dans l'onglet « **Documents** »

Fournir toutes les pièces demandées obligatoires. Elles apparaissent avec un astérisque rouge (*).

Renseigner votre parcours antérieur



Dans l'onglet « **Parcours** » renseignez votre diplôme le plus élevé, votre parcours de formation et professionnel antérieur.

Dans l'onglet « **Langues** » renseignez vos certifications et niveaux en langues étrangères.

Vous avez également la possibilité d'émettre vos souhaits de certification en langues. Certains choix de langues peuvent ne pas être disponibles avant la rentrée, car ils dépendent de la disponibilité de postes d'affectation au Ministère des Affaires Etrangères. Ces disponibilités vous seront communiquées par la Direction des Etudes (nouveau nom de la Direction de la Formation Initiale à partir de 2027).

Se connecter à partir de la rentrée

À partir de la rentrée, votre connexion à l'Extranet devra uniquement être réalisée avec votre nouvelle adresse mail professionnelle en @promo58.ira-metz.gouv.fr .

Votre consultation et votre gestion de cette nouvelle boîte professionnelle s'effectueront sur l'URL <https://outlook.office365.com/mail/> . Cette boîte deviendra le principal outil d'échange avec l'IRA. Dès sa mise à disposition, il vous appartiendra de la consulter très régulièrement pour prendre connaissance des informations qui vous y seront communiquées.

A partir du moment où votre dossier administratif sera complété et pris en compte par les services administratifs de l'IRA , **il ne vous sera plus possible de modifier vous-même vos informations administratives sur l'Extranet GEFIRA**. En cas de besoin de les modifier, il faudra contacter directement le service des ressources humaines de l'IRA de METZ (sg@ira-metz.gouv.fr).

A une date qui sera communiquée prochainement, les outils informatiques évolueront ainsi que le mode d'authentification à l'Extranet, et vous pourrez à nouveau déclarer les éventuelles modifications de votre situation administrative. Les nouvelles informations techniques nécessaires vous seront communiquées en temps utile.

Nota : un récapitulatif des principaux outils que l'IRA vous met à disposition est disponible sur la page internet <https://www.ira-metz.gouv.fr/divers/art-259-extranet>

Questions relatives aux identifiants et mots de passe.

Les Instituts Régionaux d'Administration (IRA) sont en cours de mutualisation pour devenir les Instituts du Service Public (ISP) à compter du 1^{er} janvier 2027, au sein du nouvel établissement public « G-ISP » (groupe des ISP).

Pendant cette période transitoire, des questions relatives aux identifiants de connexion peuvent se poser.

Les mots de passe de mon nouvel email @promo58.ira-metz.gouv.fr , de mon compte Extranet évoqué précédemment, et de mon futur compte « G-ISP CONNECT » seront-ils identiques ?

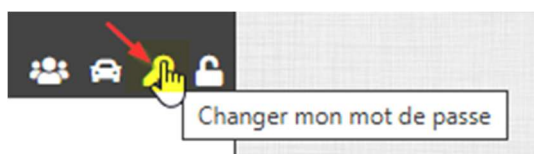
Non, votre adresse email @promo58.ira-metz.gouv.fr restera gérée au niveau de l'IRA de METZ. Le mot de passe en sera imposé au départ, et vous pourrez si besoin le changer uniquement depuis l'un des PC libre-service dans les locaux de l'IRA. Par conséquent, le mot de passe du mail ne sera pas forcément le même que celui de vos autres comptes, Extranet puis « G-ISP CONNECT », même si l'identifiant à taper sera identique @promo58.ira-metz.gouv.fr .

Comment changer mon mot de passe de messagerie pour accéder à mes emails @promo58.ira-metz.gouv.fr ?

Il faudra attendre le jour de la rentrée pour accéder aux locaux de l'IRA, car les PC en libre-service du centre de documentation sont nécessaires pour un changement « autonome » de votre mot de passe de messagerie. Une fois la session Windows ouverte à votre nom, vous pourrez changer votre mot de passe Windows, ce qui provoquera la prise en compte de votre nouveau mot de passe sur votre boîte mail après un délai de 1 à 30 min.

Nota : en cas d'urgence, par exemple une compromission du mot de passe de votre nouvelle boîte de messagerie avant le jour de la rentrée, un changement de mot de passe pourra être réalisé par le service informatique de l'IRA, à contacter directement dans ce cas de figure.

Comment changer le mot de passe de mon futur identifiant « G-ISP CONNECT » @promo58.ira-metz.gouv.fr



Vous pourrez changer le mot de passe de votre futur compte « G-ISP CONNECT » depuis l'Extranet GEFIRA par l'icône dans le menu à droite.

Vous pourrez également le faire directement par l'URL : <https://auth.les-ira.fr>

Je n'ai pas encore de compte G-ISP CONNECT pour me connecter.

Votre compte G-ISP CONNECT sera créé automatiquement après que vos informations administratives seront complètes et que votre dossier aura été transféré au service RH de l'IRA. Vous en serez informés.

En attendant cette création, votre identifiant de connexion à l'Extranet GEFIRA reste votre adresse @promo58.ira-metz.gouv.fr avec le mot de passe local que vous avez initialisé avant la rentrée (procédure du présent document).